

## Politiques

Les politiques d'aide sont établies en fonction d'une foule de facteurs à l'intérieur des contextes national et international. Par ailleurs, l'aide peut aussi provoquer des changements dans ces contextes.

### 4) À quelles conditions devrions-nous assujettir notre aide?

Les objectifs déclarés de l'APD du Canada laissent entendre que les besoins des pays en développement sont le premier facteur qui est pris en considération dans l'octroi de l'aide. En réalité, les choses ne sont pas aussi simples que cela. Les objectifs comportent l'obligation de veiller à ce que l'assistance accordée soit utilisée aux fins désignées. Un des critères utilisés pour établir l'admissibilité à l'aide canadienne est l'engagement envers le développement du pays bénéficiaire. Comment le Canada devrait-il établir cet engagement? Quels indicateurs devrions-nous utiliser pour déterminer si les priorités d'un bénéficiaire sont celles que nous voulons appuyer? Dans un ordre plus général, la question est la suivante: les valeurs et les attitudes des Canadiens devraient-elles déterminer nos programmes d'aide et, dans l'affirmative, comment? Le respect des droits de l'homme, les dépenses militaires et l'idéologie (les régimes politiques et économiques) devraient-ils être des facteurs importants dans la prise de décisions sur l'aide consentie dans le cadre des programmes bilatéraux et multilatéraux? Une personne a fait observer à notre comité que "l'aide est interventionniste par nature". Par ailleurs, elle est censée encourager un développement que les pays bénéficiaires pourront soutenir eux-mêmes. Sans dialogue et coordination des objectifs, l'imposition de conditions est peu susceptible de favoriser le développement. Quel équilibre devrions-nous établir entre l'aide interventionniste et l'aide adaptée? L'APD du Canada penche-t-elle trop d'un côté ou de l'autre? Comment devrait se dérouler le dialogue à l'égard de la politique?

### 5) Comment les intérêts politiques et économiques devraient-ils être reflétés dans nos programmes d'aide? Faut-il maintenir l'aide liée?

Outre les conditions du développement inhérentes aux relations d'aide, divers autres intérêts et valeurs sont étroitement liés à l'APD, lesquels découlent des intérêts politiques et économiques nationaux qui sous-tendent la création même des programmes d'aide. Bien que les intérêts du Canada portent principalement sur le développement, l'ACDI qualifie les intérêts géopolitiques et commerciaux de considérations essentielles dans la définition des relations d'aide avec les pays de concentration. Le programme d'aide bilatérale de l'ACDI est utilisé, entre autres, comme un outil de la politique étrangère, pour se faire des amis et influencer des gouvernements. En conséquence, la liste des bénéficiaires de l'aide canadienne est régulièrement allongée, mais rarement raccourcie. Les intérêts politiques de ce genre devraient-ils jouer un rôle important dans l'APD du Canada?